RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.S.G.2.J.

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 €
Siège social : 50, rue des Carrières – 92150 SURESNES

R.C.S NANTERRE : 902 803 147

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 1er JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1er janvier,
A 9 heures 30,

La soussignée Jessica SIONNIERE,
Née le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant au 50, rue des Carrières – 92150 SURESNES,

Associée Unique de l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée « A.S.G.2.J.», au capital de 20.000 €, divisé en 2.000 parts sociales de 10 € chacune,

1/ Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport établi par la Gérante,
- Transfert du siège du 50, rue des Carrières – 92150 SURESNES au [redacted]
- Mise à jour corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2/ Dépose sur le bureau les documents suivants :

- le rapport établi par la Gérante,
- le texte du projet de décisions,
- les statuts,

J.S.

3/ Adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérante, décide de transférer le siège social du 50, rue des Carrières – 92150 SURESNES au [redacted] à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'Associée Unique modifie l'article 4 des statuts dont la rédaction sera désormais la suivante :

« ***ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL***

Le siège social est fixé au [redacted] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

****
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associée Unique.

Madame Jessica SIONNIERE
Associée Unique

[redacted]

J.S.